

IRTS/ARFISS - Association Loi 1901 - non assujettie à TVA

N° d'existence : 54 86 000 25 86

N°Siret: 77571615200019 N.A.F.: 8542Z

DEVIS

FORMATION DE TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE DETISF Code RNCP 39680

Concernant une personne en Formation Continue ou en Congé de Formation Professionnelle

De 2025 à 2027, les frais de formation théorique s'élèvent à :

La répartition des heures par année scolaire peut fluctuer en fonction du planning non arrêté à ce jour	2025 - 2026 de septembre 2025 à juin 2026	2026 - 2027 de septembre 2026 à mai 2027
	574 heures x 16,60 € =	376 heures x 16.60 € =
Frais pédagogiques *	9 528,40€	6241.60€
Frais de dossier	100 €	100 €
Droits d'inscription	0 €	0 €
Frais de scolarité	0 €	0 €
Total par année scolaire	9 628.40 €	6341.60 €
TOTAL GENERAL	15 970€	

^{*} Sous réserve de modifications éventuelles (calendrier non arrêté à ce jour)

« Tarif en vigueur à la date de l'établissement du devis. Le tarif affiché pour les années scolaires ultérieures à l'année 2025/2026 est susceptible d'être révisé »

Poitiers, le 11/06/2025

Saïda HOUADFI, Directrice Générale.



05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-poitou-charentes.fr





